



Julie Vaudrin-Charette
candidate au doctorat,
Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa,
sous la direction de Carole Fleuret
et Nicholas Ng-A-Fook

BREF ESSAI SUR L'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ ET LA PÉDAGOGIE DE LA RÉCONCILIATION AU COLLÉGIAL

Au cours de la dernière année, la Commission de vérité et réconciliation (CVR) nous rappelait la responsabilité des établissements d'enseignement supérieur dans les processus de réconciliation en cours au Canada, énonçant dans ses principes leur rôle essentiel dans le « soutien à l'essor culturel, l'inclusion d'épistémologies autochtones, de l'histoire orale, des lois, protocoles et liens aux territoires » (2015, p. 4). Le dépôt des travaux de la Commission s'inscrit ainsi dans la continuité d'un courant historique, réclamant depuis plus de quarante ans les droits des Autochtones à la gestion de l'éducation. Ainsi, le contexte actuel, où l'émergence d'une volonté de reconnaissance mutuelle semble se manifester, exige également d'être à l'affut face à un accent prédominant sur la solidarité, au détriment de la reconnaissance des institutions et décisions autochtones en matière d'éducation (Lévesque, 2015).

Cette tension entre les principes de réciprocité et de gouvernance est présente dans les appels à l'action 45, 46 et 47 de la CVR, touchant précisément la réconciliation. On y souligne la nécessité d'« établir des relations qui se rattachent aux traités et qui sont fondées sur les principes de la reconnaissance mutuelle, du respect mutuel et de la responsabilité partagée, et ce, de manière à ce qu'elles soient durables, ou [de] renouveler les relations de ce type déjà nouées ». On demande également aux gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux « de rejeter les concepts ayant servi à justifier la souveraineté européenne sur les peuples et les territoires autochtones, comme la doctrine de la découverte et celle de la *terra nullius*, et de réformer les lois,

les politiques gouvernementales et les stratégies d'instance qui continuent de s'appuyer sur de tels concepts » (2015, p. 6). Nous abordons cette tension plus en profondeur dans une autre publication (Butler, Ng-A-Fook, Vaudrin-Charette et McFaden, 2015). Pour l'heure, j'envisage les éléments liant l'éducation à la citoyenneté et l'inclusion de perspectives autochtones dans la formation collégiale du point de vue de l'interculturalité. Comme le soulignent Gauthier, Santerre, Blackburn, Joncas et Gobeille (2015), le « mouvement incontestable de la rencontre interculturelle » et les points de vue des acteurs impliqués demeurent peu documentés. Ainsi, nous tentons de répondre aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, impliquant la responsabilité sociale de tous les Canadiens à l'égard de la réconciliation (CVR, 2015). En ce sens, l'enseignement collégial me semble un terrain fertile en vue d'étudier l'éthique relationnelle autour de l'émergence d'une pédagogie de la réconciliation.

OBJECTIFS

Partant de mon expérience à titre de conseillère pédagogique, j'examine les diverses représentations de l'interculturalité (Hall, 1999; Saul, 2015) à l'œuvre autour de la réconciliation dans mon milieu, un établissement d'enseignement collégial. Ainsi, j'évoque ici quatre représentations possibles de la réconciliation, d'un point de vue non autochtone, soit l'idéalisation, l'empathie, le déni et l'engagement (Saul, 2015). Puisqu'il s'agit ici d'observations préliminaires à mon projet de recherche au doctorat,

ANALYSE

Dans cette première représentation idéalisée du territoire, plusieurs éléments nous transportent dans la toundra. L'enseignant et ses étudiants explorent l'exotisme, l'autochtonie comme « autre » distant, mais fascinant. Les œuvres littéraires autochtones sont-elles présentées dans le cadre des cours de littérature québécoise? Le sont-elles à titre d'œuvres majeures ou marginales? Quelle est la place accordée aux auteurs des Premières Nations, métis² et inuits dans les cours de littérature québécoise?

Cette deuxième représentation amène l'étudiant sur un autre territoire, celui de la prise en compte de ses propres construits culturels par rapport à l'autre. L'image construite de l'autochtonie comme exotisme se rapproche, restant au demeurant tout aussi construite. Ces facteurs de rapprochement, mais aussi de rupture, sont évoqués par la réalisatrice Carole Poliquin dans le film *l'Empreinte* (2013). On y présente un point de vue sur les liens possibles entre les quêtes identitaires québécoises et les représentations culturelles au regard de l'autochtonie, incluant les points de vue des anthropologues Nicole O'Bomsawin et Serge Bouchard ainsi que ceux de poètes, de psychologues, etc. Le film aborde notamment ce que les cultures québécoises doivent à l'héritage culturel des Premiers Peuples et ce qui a été perdu dans la rupture de relations. Ici, la notion d'empathie prévaut comme moteur de la réconciliation.

La troisième représentation, autour de la résilience, s'avère une troisième piste pédagogique, non seulement dans le cadre de cours de français, mais dans les éléments du programme liés à la citoyenneté, à l'histoire, à la philosophie, à la sociologie, à la politique, etc. Cette fois, les étudiants sont invités à mieux connaître l'histoire, ce qui permet la mise en œuvre de recommandations comme celle de faire connaître l'historique des pensionnats. Plus encore, ce moment pourrait permettre d'aborder les questions épistémologiques relatives aux langues, notamment les tensions entre les représentations identitaires québécoises et celles des Premiers Peuples par rapport à ces dernières. Dans le film *l'Empreinte*, le comédien Roy Dupuis interroge Joséphine Bacon : « Si je parlais innu, quel genre de question est-ce que je te poserais? » Elle répond en riant : « Peut-être que si tu parlais ma langue, tu n'aurais pas tant de questions à me poser parce que tu verrais une partie du monde comme moi je le vois ».

Dans ce dernier objet pédagogique autour de la poésie de Joséphine Bacon, l'enseignant, l'éducateur et l'institution examinent les mécanismes interculturels concernant l'éthique de la coconstruction d'une pédagogie de la réconciliation au Québec.

IMPLICATIONS PÉDAGOGIQUES

Comment éviter que les traductions se retrouvent absentes? Comment coconstruire la pédagogie de la réconciliation?

Chacune des représentations évoquées ici peut influencer la qualité de la mise en œuvre des appels à l'action de la CVR dans l'enseignement collégial. Pour les apprenants, le développement des compétences interculturelle et citoyenne liées au développement d'une éthique relationnelle indique une dynamique relationnelle. Pour les enseignants et éducateurs, le développement de projets interdisciplinaires, la prise en compte de contextes plurilingues dans l'enseignement des langues et le développement de compétences collectives au sein d'un établissement d'enseignement ne sont pas à négliger.

Or, suivant la mise en garde initiale de Lévesque, l'éducation à la citoyenneté révèle un ancrage prometteur : l'éducation est sans aucun doute une voie privilégiée à cet égard, autant à l'échelle du pays qu'au sein du monde autochtone. Il y en a d'autres, tout aussi fondamentales : participation équitable à l'économie, renouvellement des politiques destinées aux peuples autochtones, valorisation de l'engagement communautaire, volonté ferme de mettre fin aux violences perpétrées contre les femmes et les enfants autochtones. Voilà quelques piliers de la décolonisation et de la rencontre citoyenne qui sont présentement à l'œuvre et sur lesquels repose le réel défi du vivre ensemble (2015, p. 239).

Ici, l'ancrage dans un lieu précis permet aux étudiants et aux enseignants de sortir du cadre d'une compétence, d'un cours ou d'une institution en vue d'entrer en relation avec les nations présentes sur le territoire depuis des temps ancestraux.

À l'instar des éducateurs et des chercheurs ayant œuvré sur ces questions (Chambers, Blood, Donald, Ng-A-Fook, Gauthier), nous voyons dans cet ancrage une façon d'explorer la pleine potentialité du renouvellement de nos relations.

